

PLAN Lumière

Une nouvelle nuit commence...

LES 15 OBJECTIFS DU PLAN LUMIÈRE AU QUOTIDIEN

- 1 Accompagner les communes pour la rénovation de la mise en valeur de leur héritage architectural
- 2 Améliorer l'esthétique lumineuse de l'espace public en respectant l'identité communale
- 3 Garantir la conformité électrique et le bon fonctionnement des installations
- 4 Assurer la sécurité des déplacements pour tous
- 5 Renforcer le sentiment de sécurité de la population
- 6 Lutter contre la pollution lumineuse
- 7 Élaborer une trame étoilée
- 8 Sensibiliser à la lutte contre la pollution lumineuse
- 9 Inciter les partenaires « privés »
- 10 Améliorer la performance énergétique du patrimoine
- 11 Gérer durablement les équipements
- 12 Soutenir la recherche et l'innovation
- 13 Adapter les quantités d'éclairage aux espaces publics
- 14 Établir une temporalité de l'éclairage public
- 15 Adapter les températures de couleur

